

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78€ pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition) ;
- son permis de conduire ou BSR si le parcours emprunte des voies ouvertes à la circulation publique.

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr REHAIL MAGID**

Nombre de secouristes **20**

Nombre d'ambulance(s) **3**

Hôpital le plus proche **CHAUMONT**

Temps de trajet (en min) **30**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Caractéristiques : Longueur de la boucle **80km** Distance journalière.....

NOMBRE DE SPÉCIALE (S) :

- De type Banderolée (MX) **2** Longueur(s) **7**
- De type Enduro (en ligne) **1** Longueur(s) **3**
- De type X-Trem Longueur(s)

Un départ de spéciale en groupe (un par journée de course maximum) est-il prévu ? oui non

Les Spéciales sont-elles chronométrées dès le premier tour ? oui non

Les parcours de liaison empruntent-ils des voies ouvertes à la circulation publique ? oui non

NOMBRE DE PARTICIPANTS
500
(maximum 7 par km)



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **15/03/24**

MOTO-CLUB LATRECEY
62210 DANCEVOIR
06.84.09.06.43

VISA DE LA LIGUE

DATE: **26/03/24**

LIGUE MOTO GRAND EST
Maison Régionale des Sports
13, Rue Jean Moulin
54510 COMBLAINE
Tél: 03.83.18.87.68

VISA DE LA FFM

DATE: **19/04/2024**
NUMÉRO: **24/0457**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

ENDURO ZONE UNION EUROPEENNE DE LATRECEY

REGLEMENT PARTICULIER

Le moto club de Latrecey organise le **dimanche 9 juin 2024**, un enduro Zone Union Européenne dont le PC, les contrôles techniques et administratifs, le départ ainsi que la remise des prix auront lieu à la sortie de Latrecey direction Ormoy sur aube.

Pour cette épreuve qui comptera pour les championnats GRAND-EST et le championnat national Suisse, le règlement général sera celui du championnat de France d'enduro ainsi que le règlement particulier du championnat GRAND-EST.

• CATEGORIES :

International (3 tours) : licences inter et LUE

Ligue 1 (3 tours) : licence NCO

Ligue 2 (2 tours) : licence NCO

Ligue 3 (1 tour) : licence NCO, LAJ ou NJ3 pour les pilotes de 50 cm3 âgés de 14 ans

Plaques rouges et numéros blancs

Plaques jaunes et numéros noirs

Plaques vertes et numéros blancs

Plaques noires et numéros blancs

• CYLINDREES :

50 cc - E1 : 100 à 125 cc 2T et 175 à 250 cc 4T - **E2** : +125 à 250 cc 2T et +250 à 450 cc 4T - **E3** : +250 à 500 cc 2T et +450 à 650 cc 4T

• PARTICIPATION :

Les engagements et attributions de numéros se feront en priorité pour les ligues mentionnées ci-dessus, par date de réception de la demande d'engagement dûment remplie.

L'inscription se fera sur le site d'inscription de la LMGE et le règlement des droits d'engagement fixés à **75 €**

La date de clôture des engagements est fixée au **02.06.2024** sous réserve que le nombre maximal de pilotes ne soit pas atteint avant.

Le nombre de participants est fixé à **500** pilotes.

Le club organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote avec lequel il aurait eu des différends sur son épreuve au cours des années précédentes.

• EQUIPEMENT DU PILOTE :

Les pilotes doivent être équipés :

- d'un casque en bon état répondant aux exigences FIM : Europe / ECE 22/05 ou ECE 06. Il est recommandé d'utiliser un casque datant de moins de 5 ans.

- d'un vêtement en cuir ou matériaux équivalents

- de gants en cuir ou matière équivalente

- de Bottes

- d'une protection dorsale

• CONTROLES ADMINISTRATIFS :

Ouverts le samedi 8 juin 2024 de 15h00 à 20h00 et le dimanche 9 juin 2024 de 7h00 à 9h00.

Les **pièces justificatives** suivantes devront être fournies en original (les photocopies ne seront pas acceptées) :

* Confirmation d'engagement

* Licence 2024

* Permis de conduire

* Certificat d'assurance

* Carte grise

* Feuille de passage aux mines pour les motos homologuées à titre isolé

• CONTROLES TECHNIQUES :

Après le contrôle administratif, le pilote devra se présenter avec sa moto, son casque et sa dorsale au contrôle technique.

Les **points suivants seront vérifiés** : éclairage, pneus FIM avant et arrière, bruit, plaque d'immatriculation, casque homologué, numéro de cadre, garde boue arrière, embouts de poignée, leviers et protège-mains.

Tout pilote présentant une moto non conforme à un des points cités ci-dessus ne pourra prendre part à l'épreuve

• DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Une boucle (en forme de trèfle) d'une longueur de 80 km environ, traversera les communes de Latrecey, Veuxhailles, Boudreville, Dancevoir Créancey, Ormoy. Le trèfle comporte 2 boucles (boucle 1 : rouge - boucle 2 : bleu)

En fonction de la catégorie choisie, il sera à parcourir 1, 2 ou 3 fois et comportera 2 contrôles horaires ainsi que divers contrôles de passage.

Les départs seront donnés par catégorie, 3 par 3 à partir de 9 heures et par ordre chronologique.

Trois épreuves spéciales banderolées seront chronométrées à chaque tour.

Le hors course d'une demi-heure ne sera pas appliqué pour les pilotes roulant en cylindrées 50 cc.

Tout pilote surpris à quitter ou couper le circuit fléché sera **exclu sans appel possible**.

Tout pilote traversant des prairies ou cultures hors circuit fléché **ne pourra plus à l'avenir participer** à l'enduro de Latrecey.

Le non-respect de la nature et de l'environnement par le pilote ou son assistance entraînera **l'exclusion du pilote**.

Tapis environnemental et extincteur obligatoires (non utilisation du tapis = pénalités ; 1^{ère} sanction 1 min, 2^{ème} sanction 5 min, 3^{ème} sanction disqualification). **INTERDICTION de fumer** dans la zone de ravitaillement.

Toute infraction au code de la route entraînera **l'exclusion**.

• ASSURANCE :

De type RC garanties A, C et D souscrite auprès de MMA 52 Chaumont.

• CLASSEMENT / REMISE DES PRIX :

Le classement et le chronométrage seront assurés informatiquement.

Des coupes et/ ou lots seront remis 3 premiers de chaque catégorie.

Seront également récompensées les premières féminines.

La remise des prix se fera une demi-heure après l'affichage des résultats, sur le podium près du départ.

• OFFICIELS :

Directeur de course : DEMANGEOT D (083059) Président de jury : **SALVADIER (41306)** arbitre

Commissaires de piste : FUNCKEN Y (069654), LABBE E (083058), FUNCKEN E (049192), DEBLAIZE P (041944),

FLEURIOT Baptiste(204317).

Tout participant à cette épreuve reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, s'engage à le respecter en tous points et s'engage aussi à l'issue de la course et en cas d'accident à ne tenter aucune action en justice à l'encontre des propriétaires ou locataires des propriétés traversées pour des raisons inhérentes à des causes matérielles.

Les confirmations d'engagement seront retournées au plus tard, la semaine précédant la course. Aucun engagement ne sera pris par téléphone ; tous les engagements non conformes ou non réglés avant la date de clôture ne pourront être pris en considération ;

Tout pilote ne déclarant pas son désistement (motif à l'appui) avant le 02 juin 2024, ne pourra exiger le remboursement de ses droits d'engagements.



MOTO-CLUB LATRECEY
52210 DANCEVOIR
06.84.09.06.43

15/06/2024

ENDURO

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB : MOTO CLUB LATRECEY

DATE : 08/06/2024

LIEU : LATRECEY



| <i>HEURE DE DEBUT</i> | <i>HEURE DE FIN</i> | <i>DEROULEMENT</i> | <i>CATEGORIE (S)</i> | <i>DUREE</i> |
|-----------------------|---------------------|--------------------------|-----------------------|--------------|
| 15h | 20h | Contrôles administratifs | TOUTES LES CATEGORIES | 5h |
| 15h | 20h | Contrôles techniques | | 5h |

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: MOTO CLUB LATRECEY

DATE: 09/06/2024

LIEU: LATRECEY

| <i>HEURE DE DEBUT</i> | <i>HEURE DE FIN</i> | <i>DEROULEMENT</i> | <i>CATEGORIE (S)</i> | <i>DUREE</i> |
|-----------------------|---------------------|---|-----------------------|--------------|
| 7h | 9h | Contrôles techniques <input type="checkbox"/> | TOUTES les CATEGORIES | 2h |
| 7h | 9h | Contrôles administratifs <input type="checkbox"/> | | 2h |

ENDURO DE LATRECEY 09 JUIN 2024



MOTO-CLUB LATRECEY
52210 DANCEVOIR
06.84.09.06.43

15/02/2024